

A person wearing a grey beanie, glasses, a light blue surgical mask, a dark jacket, and work pants is working on bare trees. They are standing in front of a light-colored wall with vertical metal rods. The trees are without leaves, and the person appears to be pruning or supporting them. A black bucket with the word 'Potager' written on it is visible in the foreground. A small sign on the ground reads 'PÊCHER 2m50cm - 100% GUTENBERG'.

DOSSIER DE PRESSE
Vendredi 7 mai 2021

Épisodes de gels : La Métropole de Lyon aux côtés des arboriculteurs et viticulteurs du territoire

la métropole
GRAND LYON

Suite à la vague de froid et aux épisodes de gel qui se sont abattus début avril sur la France, les exploitants arboricoles et viticoles de la Métropole de Lyon ont subi de lourds dégâts sur les arbres et les végétaux qui étaient en période de fleurissement, perdant une partie, voire parfois l'intégralité de leurs récoltes pour cette année.

Sur le territoire métropolitain, une trentaine d'exploitations arboricoles et viticoles est concernée par les impacts de ces épisodes de gel représentant environ 300 hectares de cultures.

« Les arboriculteurs et les viticulteurs de notre métropole sont précieux pour notre territoire et contribuent à une production et une consommation de produits de qualité, au plus près des habitants. Alors qu'une majorité de ces producteurs vont subir de lourdes pertes avec une récolte quasiment réduite à néant, la Métropole de Lyon se doit d'être à leurs côtés et de les soutenir à hauteur des richesses locales qu'ils peuvent nous apporter » **souligne Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon**

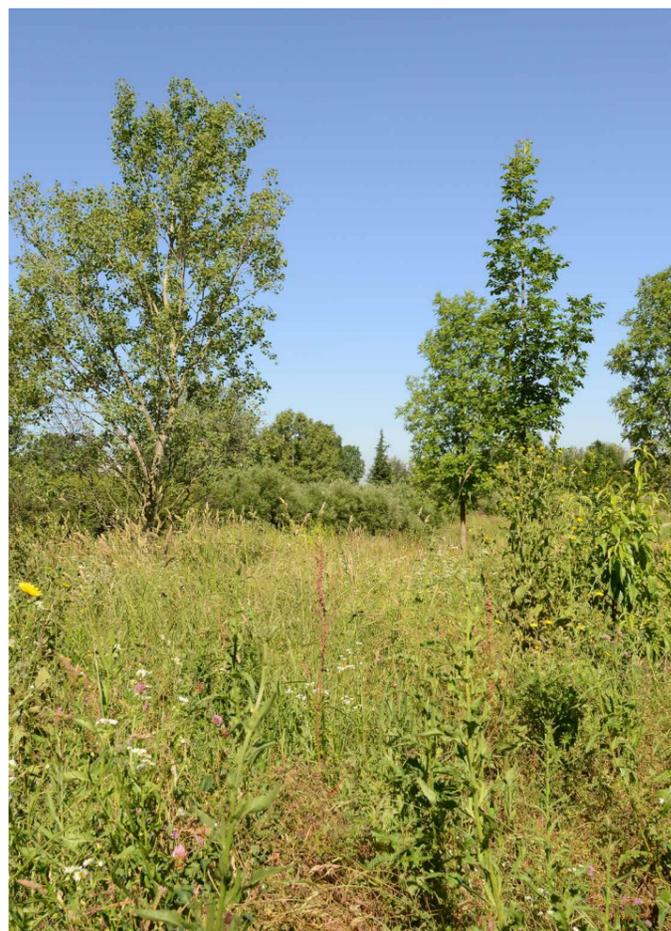
Après avoir rencontré les arboriculteurs et viticulteurs du territoire pour constater les dégâts occasionnés par cette vague de froid et s'être entretenu avec Gilles BAZIN, Président de la Chambre d'Agriculture du Rhône, Bruno BERNARD, Président de la Métropole

de Lyon et Jérémy CAMUS, vice-président délégué à l'Agriculture, à l'Alimentation et à la résilience du territoire **ont décidé d'apporter un soutien financier aux exploitants du territoire métropolitain fortement impactés, en complément des aides nationales et régionales qui leur seront versées.**

Après avoir étudié l'historique des aides allouées par le passé lors des épisodes extrêmes (sécheresse et grêle), la Métropole de Lyon a décidé de verser une aide exceptionnelle de 400 € par hectare cultivé.

Cette aide sera versée aux 27 exploitations arboricoles ainsi qu'aux 5 exploitations viticoles du territoire métropolitain et sera votée lors du prochain conseil métropolitain du mois de juin.

© Métropole de Lyon - Emma ARBOGAST



Rappel des différentes aides distribuées par l'État et les collectivités locales

Suite à ces épisodes de gel, l'État ainsi que la Région Auvergne Rhône-Alpes ont annoncé différentes mesures de soutien auprès des arboriculteurs et des viticulteurs. Les aides exceptionnelles de la Métropole de Lyon auprès des exploitants arboricoles et viticoles du territoire viendront compléter les aides annoncées par le Gouvernement et la Région AURA.

Aides de l'État

Le 9 avril 2021, le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie a annoncé l'ouverture du **Fonds des calamités agricoles pour indemniser**

les exploitants agricoles touchés par l'épisode de gel. L'indemnisation des exploitants au titre de ce dispositif pourra être portée jusqu'à 40% pour les pertes les plus importantes et devrait être versée d'ici 10 mois. En complément de ce fonds, le premier ministre Jean Castex a annoncé le 17 avril, le débloqué exceptionnel d'un milliard d'euros d'aides et a évoqué également d'autres mesures : report et exonération des cotisations sociales, dégrèvements des taxes foncières sur le non bâti, mobilisation des dispositifs existants en matière d'activité partielle etc.

Aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Pour compléter l'enveloppe d'un milliard d'euros d'aides mise en place par le Gouvernement, **la Région AURA a annoncé débloquer 15 millions d'euros** auprès des exploitants touchés dans la région.

Aides de la Métropole de Lyon

Afin d'indemniser les 27 exploitations arboricoles et les 5 exploitations viticoles du territoire métropolitain (représentant respectivement 0,8% de la surface arboricole et 0,13 % de la surface viticole régionale), **la Métropole de Lyon apportera une aide de 400 euros par hectare cultivé.**

Focus sur l'exploitation visitée

→ **EARL « Les Pommières »** située à Irigny

L'exploitation est gérée par Vincent Janod et Rémi Delesalle, tous deux associés et emploie 2 salariés permanents et des saisonniers. Elle cultive 10 ha de vergers, dont 8 ha en PENAP, espaces dédiés à la protection des espaces naturels et agricoles périurbains.

L'EARL « Les Pommières » a une production diversifiée de fruits à pépins, noyaux et de fruits rouges (Pommes, poires, coings, abricots, pêches, prunes, cerises, cassis et groseilles) et la transforme en jus, nectars, compotes, purées de fruits, confitures, coulis, fruits au sirop, et pâtes de fruits.

L'exploitation appartient à un groupe Eco Phyto 30 000 accompagné par l'ARDAB, l'Association Rhône-Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique, pour faire évoluer leurs pratiques vers moins de traitements et plus de techniques de type lutte intégrée, bio-contrôle, etc. Un travail est également mené avec l'association ARTHROPOLOGIA pour installer haies, nichoirs, bandes fleuries dans les vergers. Un atelier de transformation, en partie subventionné par la Métropole de Lyon est actuellement en cours de construction.

Une politique agricole et alimentaire plus ambitieuse

La Métropole de Lyon compte parmi ses nouvelles grandes priorités l'accès à une alimentation saine au plus grand nombre et entend ainsi donner une nouvelle impulsion à sa politique agricole et alimentaire.

Avec près de 10 millions d'euros inscrits à la PPI 2021-2026 (Programmation Pluriannuelle d'Investissement) pour mener à bien cette politique, **soit un budget multiplié par 4 par rapport au mandat précédent, la Métropole de Lyon entend bien développer l'agriculture sur son territoire et ainsi augmenter son autonomie alimentaire de 5 à 15%.**

« Entre 2007 et 2017, ce sont près de 900 ha de surfaces agricoles qui ont été grignotées par l'urbanisation

et le nombre d'agriculteurs sur le territoire de la Métropole a baissé de 40% en 20 ans, ce constat est édifiant ! Il nous paraît donc essentiel pour notre territoire et pour ses habitants de conserver et développer notre patrimoine agricole et donner envie à nos paysans de poursuivre ou créer une activité » explique **Jérémy CAMUS, vice-président à la Métropole de Lyon, délégué à l'Agriculture, à l'Alimentation et à la résilience du territoire.**

Il faut noter que l'arboriculture est la filière agricole la plus en déclin sur le territoire de la métropole. En effet, alors qu'en 2000 près de 67 exploitations étaient recensées, il n'en reste plus que 27 aujourd'hui.



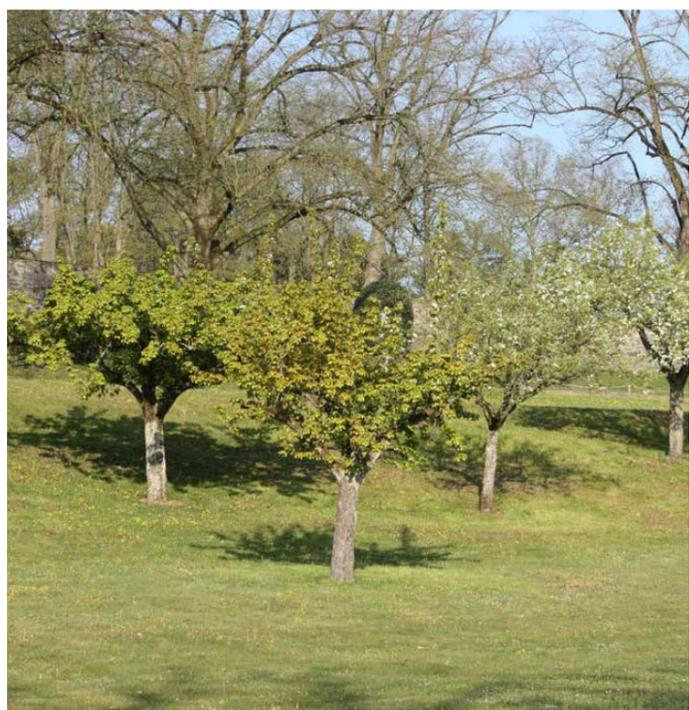
Pour cela, la Métropole souhaite sanctuariser ses terres agricoles et développer sa capacité à produire localement en transformant une partie des surfaces de la Métropole en surfaces agricoles. Pour encourager cette dynamique elle pourra s'appuyer notamment sur la sanctuarisation de son foncier grâce au dispositif PENAP qui permet de protéger durablement les espaces naturels et agricoles de l'urbanisation.

Actuellement, près de 10 000 hectares sont déjà classés en PENAP. Un appel à projets doté de 500 000 euros a été lancé le 25 février dernier afin de soutenir et valoriser les pratiques agricoles vertueuses installées sur ces zones PENAP. Au total sur l'ensemble du mandat, 3,5 millions d'euros seront dédiés à ces projets en zones PENAP avec l'organisation d'un à deux appels à projets par an.

Par ailleurs, la Métropole va également modifier son Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (PLU-H) afin de transformer des zones à urbaniser en zones agricoles. Actuellement, sur les 54 000 ha de surface du territoire métropolitain, 12000 ha sont dédiés à l'agriculture.

Dans la prochaine modification du PLU-H 60 ha environ devraient être nouvellement classés en zone agricole. D'autres projets sont également au programme du mandat 2021-2026 avec notamment la création d'un office foncier agricole qui contribuera à la sanctuarisation et au développement du foncier agricole métropolitain mais également à la création de plusieurs espaces d'incubation permettant de tester, pour des candidats à la reprise d'exploitations agricoles, de nouvelles pratiques de cultures. L'objectif de cet office foncier est également à terme d'alimenter une partie des cantines des 79 collèges de la Métropole de Lyon.

Sur cette question d'alimentation scolaire, d'ici la fin du mandat, l'exécutif a également l'objectif de proposer des menus 100% bio et 50% issus de production locale avec une option végétarienne quotidienne dans les cantines scolaires de la Métropole.



Des soutiens financiers à hauteur d'un million d'euros seront également alloués en faveur de l'agriculture biologique et de l'agroécologie. Ceci permettra non seulement de réduire le recours aux pesticides sur le territoire mais également d'adapter les cultures et les pratiques agricoles aux effets du changement climatique et à l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements extrêmes (grêle, sécheresse et gel).

Enfin, l'exécutif a pour objectif de développer des unités de transformation alimentaire, permettant ainsi l'émergence de véritables filières agro-alimentaires locales. Ceci contribuera à la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire ainsi qu'à la mise en place de circuits courts.

Cette politique agricole ambitieuse concourra à la construction d'un territoire plus résilient, permettant de faire face aux potentielles crises à venir, qu'elles soient d'ordre climatique, sanitaire ou économique.

Service Presse Métropole de Lyon

Magali Desongins

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

www.grandlyon.com/presse

Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

www.grandlyon.com